

Version texte

Vidéo 1 : qu'est-ce que le salaire ?

Perso 1 : Brut, net... je ne comprends rien à ma fiche de paie, tu t'y retrouves toi?

Perso 2 : Non mais je sais que mon salaire n'augmente pas assez vite !

Perso 3 : En effet, c'est loin d'être simple alors essayons de démêler tout ça ensemble ! Le salaire c'est la rémunération d'un salarié. Cela comprend le salaire de base, les primes, les heures supplémentaires, l'épargne salariale ou encore les avantages en nature... Regardons la fiche de paie du salarié moyen pour un temps complet dans le secteur privé en 2021. En bas, on trouve son salaire net 2500 euros. C'est ce qu'il perçoit après avoir cotisé mais avant impôt sur le revenu. Depuis 2019 et l'instauration du prélèvement à la source un salaire "supernet" après impôt sur le revenu est aussi indiqué. Mais laissons-le de côté car les impôts dépendent de notre situation personnelle et familiale. Plus haut sur le bulletin de paie, il y a le brut: 3 500 euros en moyenne. Ce salaire est supérieur, car il intègre les cotisations sociales payées par le salarié. Enfin, encore plus haut figure le salaire "superbrut" soit 4 800 euros. Il comprend les cotisations sociales de l'employeur, c'est un indicateur du "coût du travail" puisqu'il recouvre toutes les dépenses pour l'emploi des salariés.

Perso 1 : C'est plus clair, mais cela n'explique pas pourquoi mon salaire évolue !

Perso 3 : Justement, j'y arrive ! La variation des salaires, surtout des plus faibles est sensible à celle du salaire minimum (le Smic) lui-même revalorisé en fonction de l'inflation. Plus globalement, l'évolution des salaires est principalement liée à l'évolution des prix et aux éventuelles tensions sur le marché du travail.

Hélène Thélot : L'Insee suit de près ses évolutions en se servant notamment des données déclarées chaque mois par les entreprises aux administrations sociales mais aussi en menant des enquêtes. Cela nous permet d'observer par exemple, les variations du salaire mensuel de base qui a tendance à augmenter chaque année.

Perso 2 : OK mais qu'en est-il du pouvoir d'achat des salaires ?

Hélène Thélot : Alors là, pour le savoir, il faut le corriger de l'inflation. On mesure alors l'évolution des salaires en "termes réels". Et on peut le dire : avec la récente poussée de l'inflation, ce salaire réel n'a jamais autant baissé depuis l'après-guerre. Mais en parallèle, d'autres revenus comme les prestations sociales, les revenus du capital ou les mécanismes de compensation mis en place par les pouvoirs publics ont permis au pouvoir d'achat global de ne pas autant se dégrader que le salaire réel. Dans le prochain épisode, on vous explique les écarts de salaire.